

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Incendie-a-80-d-origine-nucleaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°33 > **Incendie à 80% d'origine nucléaire dans le pays de Fougères**

**1er décembre 2006**

## **Incendie à 80% d'origine nucléaire dans le pays de Fougères**

**En juin 2006, en période de pleine chaleur d'été un incendie a en partie ravagé une maison d'habitation dans le pays de Fougères en Ille et Vilaine. Le feu s'est déclaré dans un sèche-linge au sous-sol alors que les habitants étaient présents. La propagation a été très rapide. Malheureusement un incendie est toujours une épreuve pour ceux qui en subissent les conséquences.**

Un sèche-linge consomme de l'énergie électrique qui en France est produite à environ 80 % par les centrales nucléaires. C'est bien cette industrie qui a favorisé le gaspillage d'électricité depuis quelques décennies avec la publicité mensongère et la désinformation. En effet, les citoyens ne sont pas toujours conscients de l'absurdité et de l'incohérence de notre mode de consommation d'énergie. C'est une fuite en avant irresponsable pour un hypothétique confort que l'on voudrait nous imposer !

### **Examinons de plus près la "chaîne énergétique" du fonctionnement de cet appareil !**

Un sèche-linge consomme en moyenne suivant les modèles environ 3,4 kWh pour sécher 3,5 kg de linge. Avec la même consommation on aurait pu éclairer une pièce d'habitation pendant environ 100 h ! (par exemple à l'aide de 2 lampes fluo-compactes de 18 W)

Les phases d'extraction, de transport et d'enrichissement de l'uranium représentent 8 % de l'énergie finale. Les réacteurs en service ont un rendement thermo dynamique de 34 %. Ajoutons les pertes en ligne et des transformateurs d'environ 8 % et les pertes de distribution basse tension très variables d'environ 5 %. Ce qui veut dire que pour disposer de 3,4 kWh d'électricité chez le consommateur un réacteur devra produire 11,71 kWh d'énergie dont 3,98 kWh d'électricité et 7,73 kWh de chaleur qui seront évacués et donc en pure perte par le refroidissement à l'aide de l'eau d'un fleuve ou de la mer ! Pour les deux réacteurs nucléaires de Flamanville en Normandie, cela se traduit par un réchauffement d'environ 665 litres d'eau de mer de 10 degrés environ ! Et tout cela pour sécher une tournée de linge à 150 ou 200 km !

Ne serait-il pas plus simple, plus économique, plus écologique, plus cohérent (surtout en plein été) de sécher ce linge tout simplement sur un fil à linge ?

Cela s'appelle de l'utilisation d'énergie renouvelable et solaire et jusqu'à présent le soleil n'envoie pas

de facture et ne produit pas de déchets nucléaires pour les générations futures !  
Localement nous le savons, le développement ahurissant de l'électro-nucléaire avec le projet de l'EPR à Flamanville, c'est aussi un projet de ligne à très haute tension de 400 000 V !

Conclusion : Préférons les fils à linge aux fils à très haute tension de la T.H.T.!

### **Les leucémies plus nombreuses près des lignes à haute tension**

Etre né et vivre à proximité d'une ligne électrique à haute tension favorise-t-il la survenue de cancers chez l'enfant ?

En 2001, 21 experts de 10 pays, réunis à Lyon par le Centre international de recherche sur le cancer, considéraient que l'association entre les champs magnétiques de très basse fréquence et un risque de leucémie doublé "avait peu de chance d'être due au hasard". Sur la base de cette "preuve épidémiologique limitée", ils décidèrent de classer ce type de champ magnétique comme "cancérogène possible" pour l'espèce humaine.

En 2005, un groupe de recherche sur le cancer de l'enfant, de l'université d'Oxford, ont entrepris la plus vaste étude jamais menée. Publiée dans le British Medical Journal daté du 4 juin 2005, cette étude anglaise indique un risque de leucémie accru de 69 % chez les enfants résidant dans un rayon de 200 mètres autour d'une ligne à haute tension. Le risque est plus faiblement augmenté (23 %) dans le cas d'une distance comprise entre 200 et 600 mètres. En revanche, il n'y avait pas de majoration du risque à plus de 600 mètres.

Source : Le Monde (04.06.05)

**Joseph Beaulieu - André Robinard**

**Collectif "Ille et vilaine sous tension"**

**andre.robinard@club-internet.fr**

**Tel : 02.99.97.33.32 ou 02.99.97.37.05**